

Réf: Dossier N° 001823

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERETTE AYA ET AMEUBLEMENT »

Siège social Abidjan, Treichville, Quartier-treichville,lot 213,
ilot 11 22 BP 664 ABIDJAN 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2021 reçus par Me KOUADIO Kouakou Gilbert , et enregistrés au CEPICI le 08/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE AYA ET AMEUBLEMENT »

Objet : CREATION ACQUISITION ET EXPLOITATION DE MAGASINS ACHAT VENTE FABRIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, Quartier-treichville,lot 213, ilot 11 22 BP 664 ABIDJAN 22

Dirigeant(s) : M AHMAD HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-01424 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09542/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

